



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 06 mars 2025

Report de l'examen de la proposition de loi « contraintes » : de qui se moque-t-on ? L'ajournement de ce texte est inadmissible pour les agriculteurs

La semaine dernière, au Salon International de l'Agriculture, les membres du Gouvernement ont annoncé l'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale de la Proposition de loi visant à lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur lors des séances publiques des 7 et 9 avril prochain.

Cette déclaration a suscité beaucoup d'espoirs pour les agriculteurs. Ils attendent en effet avec impatience l'adoption de ce texte pour sortir des impasses techniques et normatives qui grèvent leur moral et, plus largement, la compétitivité de l'agriculture française.

Pour des raisons incompréhensibles, nous apprenons aujourd'hui que son examen serait reporté : une telle décision est inadmissible. La FNSEA appelle le Gouvernement à se ressaisir et à honorer sa parole, en permettant un examen effectif de ladite proposition de loi dans les délais annoncés par l'Assemblée nationale.

« Le report de la proposition de loi « contraintes » est un camouflet pour les agriculteurs qui attendent la concrétisation des annonces de soutien à ce texte que les membres du gouvernement sont venus nous dire en face lors du salon de l'agriculture. Comment interpréter une telle décision alors qu'hier soir, dans son allocution aux Français, le Président de la République déclarait qu'il fallait prendre des "décisions sans précédent" en citant notamment "notre agriculture" ?

Nous ne laisserons pas passer cette volte-face. Le gouvernement doit assumer ses responsabilités et remettre immédiatement cette loi à l'ordre du jour.» déclare Arnaud Rousseau, Président de la FNSEA

Contacts Presse :

Antoine Giacomazzo / 07 78 11 69 86 / antoine.giacomazzo@reseaufnsea.fr